



# VILLE DE THIONVILLE

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 9- SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



P.L.U. approuvé par Délibération du  
Conseil Municipal du 21 décembre  
2013

Le Maire  
Bertrand MERTZ



atelier VILLES & PAYSAGES



Prospectives  
Urbaines

## THONVILLE

**Tableau des Servitudes d'utilité Publique affectant l'occupation du sol**

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Sont inscrites sur l'ISMH par A.P. du 14.12.92 façades et toitures, + les 2 chambres à l'étage; les portails avec leurs grilles du Château 'Le HOF' 2 rue St Urbain à Guentrange.	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Tour aux Puces, Inv M.H. le 11.5.1932. Eglise St Maximin (en totalité), classée M.H. le 29. 12.1981. Pont Ecluse Sud du Couronné d'YUTZ, classé M.H. le 21.12.1984.	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Vestiges d'époque Gothique et Renaissance sur les façades Sud Est et Nord, Baie du 1° étage, côté Nord avec son balcon en fer forgé, L'arcade reliant l'immeuble voisin	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, à l'exclusion du château et des dépendances mais y compris sa clôture, le parc du domaine de Bétange à FLORANGE dont le périmètre de protection de 500 mètres touche THIONVILLE.	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Inscription sur l'ISMH, en totalité des façades et toitures de l'actuel Hôtel de Ville de THIONVILLE (Ancien couvent des Clarisses) par arrêté préfectoral du 22.10.1991.	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Inv.M.H. le 27.5.80 10,12, Place du château: ancien hôtel d'Eltz, inv. M.H. le 27.5.1980, Cour du Château : ancien château, inv. M.H. le 27.5.1980. Château de VOLKANGE Inv.M.H. le 8.10.84	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Porte du Couronné d'YUTZ, classé M.H. le 21.12.1984. 7,9, 11 cour du château: ancien hôtel de RAVILLE, 2 et 4 rue des Clarisses, Tourelles d'escalier côté Nord	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AC2	Servitudes de protection des Sites et monuments naturels.	Loi du 2 mai 1930 modifiée et complétée par l'ordonnance du 2 novembre 1945, Loi du 1er Juillet 1957 (article 8.1). Loi n° 67-1174 du 28 décembre 1967, Décret n° 69-607 du 13 Juin 1969.	Décret du 22 août 2013 portant classement parmi les sites du département de la Moselle du château de La Grange et de son parc sur le territoire des communes de Manom et Thionville.	D.R.E.A.L./Greenpark - TECHNOPOLE 2 rue Augustin Fresnel BP 95038 57071 METZ CEDEX 03 STAP, 10-12 place St Etienne 57000 METZ
AR5	Servitudes relatives aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires.	Lois des 8 Juillet 1791, 17 Juillet 1819 et 10 Juillet 1851. Décret du 10 Août 1853 modifié, Loi du 19 mars 1928 (article 55).	Ouvrage de MOLVANGE classé en 1° série par décret du 7.10. 1934. Décret de déclassement du 29. 7.1971 (de 1° en 2° série).	Unité de soutien de l'infrastructure de la défense de METZ 1 rue Maréchal Lyautey CS 30001 57044 METZ Cedex 01
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales.	Article L. 20 du Code de la santé publique. Décret n° 61-859 du 1er Août 1961, modifié par le décret n° 67-1093 du 15 Décembre 1967.	Forages de MANOM (partie du périmètre de protection éloignée s'étendant sur le territoire de THIONVILLE), D.U.P. par A.P. du 10.08.1982.	Agence régionale de santé Lorraine Délégation territoriale de Moselle 27 Place St Thiébault, 57045 METZ Cedex 1

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales.	Article L. 20 du Code de la santé publique. Décret n° 61-859 du 1er Août 1961, modifié par le décret n° 67-1093 du 15 Décembre 1967.	Puits de la Briquerie, D.U.P. par A.P. du 21.02. 1977	Agence régionale de santé Lorraine Délégation territoriale de Moselle 27 Place St Thiébault, 57045 METZ Cedex 1
BoisForêt	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier.	Circulaire interministérielle n° 77104 du 1er août 1977. Article 72 de la loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001. Décret n° 2003-539 du 20 juin 2003.	Bois de la HARDT, Bois de HESS, Forêt domaniale de FLORANGE, Bois de BOISCHERM	Office National des Forêts (O.N.F.) Agence de Metz 3, Boulevard Paixhans 57000 METZ
BoisForêt	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier.	Circulaire interministérielle n° 77104 du 1er août 1977. Article 72 de la loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001. Décret n° 2003-539 du 20 juin 2003.	Bois de KANFEN, Bois de la côte d'OEUTRANGE, Bois de la côte d'ALGRANGE, Bois de la ville de THIONVILLE, Bois de LASSEMBERG, forêt domaniale de GARCHE.	Office National des Forêts (O.N.F.) Agence de Metz 3, Boulevard Paixhans 57000 METZ
EL3	Servitudes de halage et de marchepied.	Article L2131-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Non-constructibilité sur une largeur de 6 m le long de la rive des cours d'eau (Cf. article L.215-18 du code de l'environnement.)	Décret n° 56.1033 du 13.10.1956 modifié par la loi n° 64.1245 du 16.12.1964.	Voies Navigables de France Direction Territoriale Nord Est 28 Bd Albert 1er Case Officielle 80062 54036 NANCY Cedex
EL7	Servitudes d'alignement.	Edit du 16.12.1607 confirmé par Conseil du Roi du 27.2.1765 (abrogé par loi du 22/6/89, repris par code de voirie routière). Décret du 20/10/62 (RN). Décret du 25.10.38 modifié par décret du 6/3/61 (RD). Décret du 14/3/64 (Voies communales)	Le long : - de la rue des Soeurs, app. le 28. 9.1955 - du chemin de Molgrange, app. le 12. 2.1959 - de la rue de l' ancienne gare, app. le 1.8.1961.	Services Techniques de la Ville de THIONVILLE 57100 THIONVILLE

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
EL7	Servitudes d'alignement.	Edit du 16.12.1607 confirmé par Conseil du Roi du 27.2.1765 (abrogé par loi du 22/6/89, repris par code de voirie routière). Décret du 20/10/62 (RN). Décret du 25.10.38 modifié par décret du 6/3/61 (RD). Décret du 14/3/64 (Voies communales)	Le long : - de la rue de l'Agriculture, app. le 6.11.1958 - de la rue Henriette Lenternier, app. le 25.4.1967.	Services Techniques de la Ville de THIONVILLE 57100 THIONVILLE
EL7	Servitudes d'alignement.	Edit du 16.12.1607 confirmé par Conseil du Roi du 27.2.1765 (abrogé par loi du 22/6/89, repris par code de voirie routière). Décret du 20/10/62 (RN). Décret du 25.10.38 modifié par décret du 6/3/61 (RD). Décret du 14/3/64 (Voies communales)	Le long : -de la rue Saint Nicolas, app. le 31. 7.1951, -de la rue Saint-Urbain, app. le 14. 6.1960, -du chemin des VERGERS, app. le 14.6.1996	Services Techniques de la Ville de THIONVILLE 57100 THIONVILLE
EL7	Servitudes d'alignement.	Edit du 16.12.1607 confirmé par Conseil du Roi du 27.2.1765 (abrogé par loi du 22/6/89, repris par code de voirie routière). Décret du 20/10/62 (RN). Décret du 25.10.38 modifié par décret du 6/3/61 (RD). Décret du 14/3/64 (Voies communales)	Le long : - du carrefour du Crève-Coeur, app. le 31.1.1957. - de la rue Château Jeannot, app. le 3. 1.1961 - du chemin du Leitapp. le 8. 11.1960.	Services Techniques de la Ville de THIONVILLE 57100 THIONVILLE
EL7	Servitudes d'alignement.	Edit du 16.12.1607 confirmé par Conseil du Roi du 27.2.1765 (abrogé par loi du 22/6/89, repris par code de voirie routière). Décret du 20/10/62 (RN). Décret du 25.10.38 modifié par décret du 6/3/61 (RD). Décret du 14/3/64 (Voies communales)	Le long : -du chemin du Fort app. le 8.11.1960. -de la route du Crève-Coeur, app. le 8. 11.1960 -de la route des Romains, app. le 11.3.1961	Services Techniques de la Ville de THIONVILLE 57100 THIONVILLE
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz.	Article 12 modifié (loi du 15/6/1906). Article 298 (loi de finances du 13/7/1925). Article 35 (loi du 8/4/46 modifiée). Décret du 23/1/64. Décret du 15/10/85. Circulaire et arrêté du 4/8/2006 modifié le 20/12/2010 (canalisations de matières dangereuses).	Gazoduc FLORANGE- AUMETZ- MARVILLE diamètre 250, Branchement SOLLAC FLORANGE diamètre 200, idiamètre300 FLORANGE THIONVILLE, diamètre 150 FLORANGE-AUDUN LE TICHE.	GRT-GAZ - Réseau Transport Région Nord-Est Agence d'exploitation de Nancy 22 rue Lucien Galtier 54410 LANEUVEVILLE DEVANT NANCY

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz.	Article 12 modifié (loi du 15/6/1906). Article 298 (loi de finances du 13/7/1925). Article 35 (loi du 8/4/46 modifiée). Décret du 23/1/64. Décret du 15/10/85. Circulaire et arrêté du 4/8/2006 modifié le 20/12/2010 (canalisations de matières dangereuses).	Gazoduc AUDUN LE TICHE-ANGEVILLERS diamètre 150, Antenne AUDUN 'Cités de BUTTES' i 100	GRT-GAZ - Réseau Transport Région Nord-Est Agence d'exploitation de Nancy 22 rue Lucien Galtier 54410 LANEUVEVILLE DEVANT NANCY
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Art.12 modifié loi du 15/6/1906. Art.298 loi de finances du 13/7/1925. Art.35 de la loi du 8/4/1946 modifiée. Décrets du 6/10/1967et 11/6/1970. Circulaire du 24/6/1970. Arrêté interministériel du 17/5/2001. Art. R4534-107 et suivants du code du travail.	Réseau 20 KV.	E.D.F.- G.D.F. - Services Lorraine-Trois Frontières, 26, rue de Verdun, B.P. 350; 57311 THIONVILLE CEDEX
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Art.12 modifié loi du 15/6/1906. Art.298 loi de finances du 13/7/1925. Art.35 de la loi du 8/4/1946 modifiée. Décrets du 6/10/1967et 11/6/1970. Circulaire du 24/6/1970. Arrêté interministériel du 17/5/2001. Art. R4534-107 et suivants du code du travail.	Ligne 63kV BEAUREGARD - ST HUBERT - EBANGE CIMENTERIE. Ligne 63kV ST HUBERT - EBANGE CIMENTERIE. Ligne 63kV EBANGE CIMENT-THIONVILLE - ST HUBERT.	(SCOT-POS-PLU-CC) RTE- Transport Electricité Est, GIMR TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex ( CU, PC, autorisation de lotir) RTE-GET Lorraine 12 rue des Feivres 57070 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Art.12 modifié loi du 15/6/1906. Art.298 loi de finances du 13/7/1925. Art.35 de la loi du 8/4/1946 modifiée. Décrets du 6/10/1967et 11/6/1970. Circulaire du 24/6/1970. Arrêté interministériel du 17/5/2001. Art. R4534-107 et suivants du code du travail.	Ligne 2x63kV MANOM - ROUSSY. Ligne 63kV ST HUBERT THIONVILLE.	(SCOT-POS-PLU-CC) RTE- Transport Electricité Est, GIMR TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex ( CU, PC, autorisation de lotir) RTE-GET Lorraine 12 rue des Feivres 57070 METZ

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Art.12 modifié loi du 15/6/1906. Art.298 loi de finances du 13/7/1925. Art.35 de la loi du 8/4/1946 modifiée. Décrets du 6/10/1967et 11/6/1970. Circulaire du 24/6/1970. Arrêté interministériel du 17/5/2001. Art. R4534-107 et suivants du code du travail.	Ligne à 2 circuits 63 KV Basse Ham - Cattenom 1 et 2.	(SCOT-POS-PLU-CC) RTE- Transport Electricité Est, GIMR TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex ( CU, PC, autorisation de lotir) RTE-GET Lorraine 12 rue des Feivres 57070 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Art.12 modifié loi du 15/6/1906. Art.298 loi de finances du 13/7/1925. Art.35 de la loi du 8/4/1946 modifiée. Décrets du 6/10/1967et 11/6/1970. Circulaire du 24/6/1970. Arrêté interministériel du 17/5/2001. Art. R4534-107 et suivants du code du travail.	Ligne 63kV BEAUREGARD - ROUSSY - METZANGE. Ligne 63kV BEAUREGARD - ST HUBERT 2.	(SCOT-POS-PLU-CC) RTE- Transport Electricité Est, GIMR TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex ( CU, PC, autorisation de lotir) RTE-GET Lorraine 12 rue des Feivres 57070 METZ
INF0	Canalisations AIR LIQUIDE	Circulaire BSEI et arrêté du 4 août 2006 modifié le 20 décembre 2010 relative aux canalisations de transport de matières dangereuses.	Pour information.	Société L'AIR LIQUIDE Grande Industrie - Centrale de l'Est Service Canalisations 57270 RICHEMONT
INT1	Servitudes au voisinage des cimetières frappant les terrains non bâtis.	Articles L2223-1, L2223-5 et R2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.	Cimetière St François y compris le cimetière militaire	Agence régionale de santé Lorraine Délégation territoriale de Moselle 27 Place St Thiébault, 57045 METZ Cedex 1
PPRI	Servitudes résultant des Plans de Prévention des Risques naturels (P.P.R.) - Inondations.	Périmètre institué en application de la loi n° 95-101 du 02.02.1995 et du décret n° 95-1089 du 05.10.1995 qui abroge l'article R. 111.3 du Code de l'urbanisme.	Arrêté préfectoral du 28.10.1999 modifié par arrêté préfectoral du 20.04.2009. Le dossier PPR comporte un rapport de présentation, un règlement et un document graphique.	Direction Départementale des Territoires, S.R.E.C.C./Urbanisme et Prévention des Risques, 17, quai Paul Wiltzer, B.P. 31035, 57036 METZ CEDEX 01

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
PT1	Servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques.	Articles L 57 à L 62-1 et R 27 à R39 du Code des PTT (loi n° 90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la Poste et des télécommunications, modifiée par la loi du 26.7.1996 de réglementation des télécommunications), Article L 108.	Centre de THIONVILLE BEUVANGE, décret du 16.08.1993.	France TELECOM UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 26 avenue de Stalingrad BP 88007 21080 DIJON Cedex 9
PT1	Servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques.	Articles L 57 à L 62-1 et R 27 à R39 du Code des PTT (loi n° 90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la Poste et des télécommunications, modifiée par la loi du 26.7.1996 de réglementation des télécommunications), Article L 108.	Décret du 25.7.1966 Centre radioélectrique d'ALGRANGE le Plateau	TDF Alsace Lorraine 8 rue Gay Lussac 67201 ECKOLSHEIM
PT2	Servitudes de protection contre les obstacles .	Articles L 54 à L 56-1 et R 21 à R26 du Code des PTT (loi n° 90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la PTT, modifiée par la loi du 26.07.1996), Décret n° 90-1213 du 29.12.90 relatif au cahier des charges de F.T.	Décret du 4.2.1965 Centre radioélectrique de ALGRANGE	TDF Alsace Lorraine 8 rue Gay Lussac 67201 ECKOLSHEIM
PT2	Servitudes de protection contre les obstacles .	Articles L 54 à L 56-1 et R 21 à R26 du Code des PTT (loi n° 90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la PTT, modifiée par la loi du 26.07.1996), Décret n° 90-1213 du 29.12.90 relatif au cahier des charges de F.T.	Décret du 16.3.1982 L.H. METZ-THIONVILLE, tronçon SCY CHAZELLES-THIONVILLE BEUVANGE	France TELECOM UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 26 avenue de Stalingrad BP 88007 21080 DIJON Cedex 9
PT2	Servitudes de protection contre les obstacles .	Articles L 54 à L 56-1 et R 21 à R26 du Code des PTT (loi n° 90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la PTT, modifiée par la loi du 26.07.1996), Décret n° 90-1213 du 29.12.90 relatif au cahier des charges de F.T.	Faisceau hertzien Cattenom Centrale Nucléaire-Manom Nord, décret du 4.3.1991	France TELECOM UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 26 avenue de Stalingrad BP 88007 21080 DIJON Cedex 9

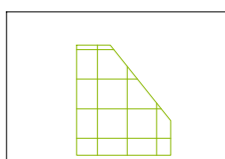
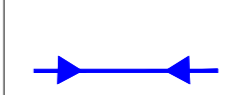
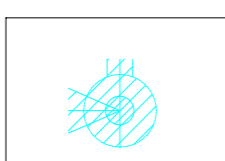
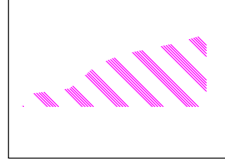


CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
PT2	Servitudes de protection contre les obstacles .	Articles L 54 à L 56-1 et R 21 à R26 du Code des PTT (loi n° 90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la PTT, modifiée par la loi du 26.07.1996), Décret n° 90-1213 du 29.12.90 relatif au cahier des charges de F.T.	Liaison hertzienne Cattenom Centrale nucléaire - Scy Chazelles, décret du 22/10/1987.	France TELECOM UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 26 avenue de Stalingrad BP 88007 21080 DIJON Cedex 9
PT2	Servitudes de protection contre les obstacles .	Articles L 54 à L 56-1 et R 21 à R26 du Code des PTT (loi n° 90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la PTT, modifiée par la loi du 26.07.1996), Décret n° 90-1213 du 29.12.90 relatif au cahier des charges de F.T.	Liaison hertzienne Cattenom Centrale Nucléaire-Terville Acacias, décret du 7.3.1991	France TELECOM UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 26 avenue de Stalingrad BP 88007 21080 DIJON Cedex 9
PT3	Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.	Article L 45-1 à L 48 et L 53 du Code des PTT (loi n° 96-659 du 26.07.1996 de Réglementation des télécommunications). Article D 408 et D 411 du Code des Postes et Télécommunications.	Fibres Optiques : 5793/0013 THONVI LE-CATTENOM- HETTANGE + Câble TRN, 5794/0015 FAMECK- YUTZ, 5792/0005 EQUERRE- ANGEVILLERS RG 570510.	France TELECOM UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 26 avenue de Stalingrad BP 88007 21080 DIJON Cedex 9
PT3	Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.	Article L 45-1 à L 48 et L 53 du Code des PTT (loi n° 96-659 du 26.07.1996 de Réglementation des télécommunications). Article D 408 et D 411 du Code des Postes et Télécommunications.	Câbles : C-154 METZ - THONVILLE-LUXEMBOURG en pleine terre, C-16 THIONVILLE-LONGWY, C-1110 BAL-SIERCK, C-UP 5726 THIONVILLE-CATTENOM.	France TELECOM UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 26 avenue de Stalingrad BP 88007 21080 DIJON Cedex 9
PT3	Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.	Article L 45-1 à L 48 et L 53 du Code des PTT (loi n° 96-659 du 26.07.1996 de Réglementation des télécommunications). Article D 408 et D 411 du Code des Postes et Télécommunications.	Fibres Optiques : 5794/0003, 5792/0010 BALANCIERS - SIERCK, 5792/0009 GUENANGE-YUTZ, dérivation STUCKANGE, 5794/0004, 5792/ 0004 BAL-EQUERRE- ANGEVILLERS.	France TELECOM UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 26 avenue de Stalingrad BP 88007 21080 DIJON Cedex 9

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
PT3	Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.	Article L 45-1 à L 48 et L 53 du Code des PTT (loi n° 96-659 du 26.07.1996 de Réglementation des télécommunications). Article D 408 et D 411 du Code des Postes et Télécommunications.	C-154 METZ-THIONVILLE en pleine terre, C-3 BAL- EQUERRE en pleine terre, C-1351 METZ-THIONVILLE en pleine terre, C-11 EQUERRE-BALANCIERS.	France TELECOM UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 26 avenue de Stalingrad BP 88007 21080 DIJON Cedex 9
Rtech	Servitudes relatives aux sites et sols pollués	Article L 515-12 du code de l'environnement	Arrêté préfectoral du 26/01/2009 instituant des servitudes d'utilité publique sur le secteur de l'ancien dépôt sidérurgique de Thionville-Veymerange au lieu-dit "Grand Menzel".	D.R.E.A.L. 15 rue Claude Chappé B.P. 5038 57071 METZ CEDEX 3
T1	Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer. Zone en bordure de laquelle s'appliquent les serv. créées au profit du dom. Public Ferroviaire.	Loi du 15.07.1845 sur la police des chemins de fer. Article 6 du décret du 30.10.1935 modifié par la loi du 27.10.1942 (servitude de visibilité sur les voies publiques et les croisements à niveau). Notice explicative : pour le report au PLU des servitudes		SNCF - Délégation territoriale Immobilière de REIMS 20 rue André Pingat 51096 REIMS CEDEX



## LEGENDE SERVITUDES

- 
**Bois Forêt** Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- 
**I4** Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution)
- 
**PT2** Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
- 
**T1** Servitudes relatives aux chemins de fer

MAITRE D'OUVRAGE: COMMUNE DE THIONVILLE  
 Hôtel de Ville  
 Rue Georges Ditsch B.P. 30352  
 57125 Thionville Cedex  
 Tél. : 03 82 82 25 25 / Fax : 03 82 53 91 27

Ville de THIONVILLE (57),  
 PLU : Plan Local d'Urbanisme

### 9- Plan des servitudes Planche 9d : Garche, Koeking

PLU APPROUVE LE 15/11/2016  
 du Conseil Municipal en date du 15/11/2016  
 Le maire,  
 Bertrand MERTZ.

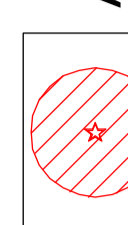
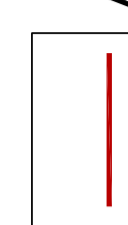
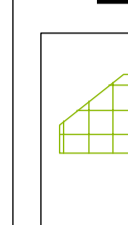
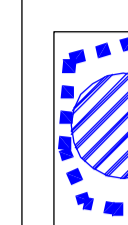
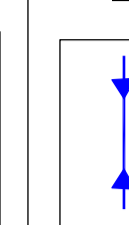
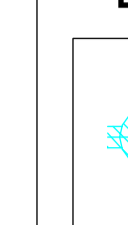
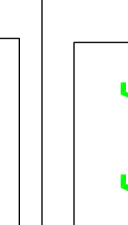

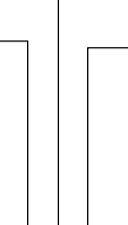
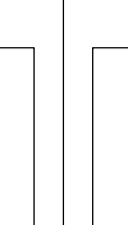
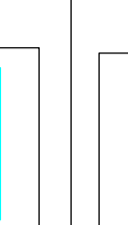


Atelier VILLES & PAYSAGES  
 1 rue Victor Hugo  
 68110 Ribeauvillé  
 Tél. : 03 88 00 01 06  
 Fax : 03 88 36 46 46  
 e-mail : murb@villes-et-paysages.fr

Prospective Urbaine  
 2 rue des Bains  
 68100 Ribeauvillé  
 Tél. : 03 88 00 01 06  
 Fax : 03 88 36 46 46  
 e-mail : prospect@villes-et-paysages.fr



**LEGENDE SERVITUDES**

-  **AC1** Servitudes de protection des monuments historiques (monuments classés)
-  **AC2** Servitudes de protection des Sites et monuments naturels (monuments classés)
-  **Bois Forêt** Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier
-  **AS1** Servitudes attachées à la protection des eaux potables
-  **I4** Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution)
-  **PT2** Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
-  **PT3** Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications des postes et télécommunications
-  **T1** Servitudes relatives aux chemins de fer
-  **EL7** Servitudes d'alignement
-  **Int1** Servitudes relatives aux cimetières
-  **I3** Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz

MATRE D'OUVRAGE: COMMUNE DE THIONVILLE  
 14240 St-Hubert  
 Rue Georges Clemenceau  
 57100 Thionville Cedex  
 Tél. : 03 83 29 25 14 - Fax : 03 83 29 17 27


Ville de THIONVILLE (57)  
 PLU - Plan Local d'Urbanisme

9- Plan des servitudes  
 Planche 9a : Centre ville


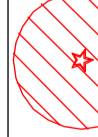
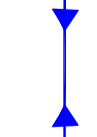



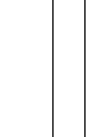
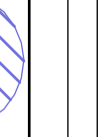
PLU APPROUVE par délibération  
 du Conseil Municipal en date du  
 17 Mars 2017  
 Le Maire,  
 Christophe BEZTZ

Échelle: 1:10000  
 0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000  
 10000  
 1:10000  
 0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000  
 10000





## LEGENDE SERVIDUTES

-  **Bois Forêt**  
Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier
-  **AC1**  
Servitudes de protection des monuments historiques
-  **I4**  
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution)
-  **PT1**  
Servitudes de protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
-  **PT2**  
Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
-  **PT3**  
Servitudes relatives aux communications téléphoniques
-  **I3**  
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz
-  **Rtech**  
Servitudes d'usage publique relatives aux sites et sols

MAIRIE DE THIONVILLE  
VILLE DE THIONVILLE (57),  
PLU : Plan Local d'Urbanisme

9- Plan des servitudes  
Planche 9b : Volkrange, Beuvrange, Metzange  
Elange, Veymerange

PLU approuvé par délibération  
du conseil municipal en date du  
21 décembre 2013.  
Le Maire  
Bernard HERTZ

ÉCHELLE 1:15000  
N  
15000  
N  
15000



# VILLE DE THIONVILLE

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 9- SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



**P.L.U. approuvé par Délibération du  
Conseil Municipal du 21 décembre  
2013**

**Le Maire Bertrand MERTZ**

**Modification n° 1 approuvée  
le 16 octobre 2014**

**Le Député-Maire Anne  
GROMMERCH**



atelier **VILLES & PAYSAGES**



**Prospectives  
Urbaines**